

PRESENTATION DES CIRCUITS

Les parcours vous offrent des sites naturels superbes.

Le circuit des enclos paroissiaux vous permettra d'admirer les enclos les plus intéressants. Un enclos paroissial est un ensemble monumental typique de la Basse Bretagne, regroupant au sein d'un enclos de pierre, l'église, le calvaire, l'ossuaire, le cimetière et une porte triomphale. Prenez le temps d'observer chaque élément richement sculpté et finement ciselé dans la pierre. Vous pourrez admirer les enclos de Sizun et sa porte triomphale unique faite de 3 arcades, Commana et son retable de Ste-Anne, St-Thégonnec (BPF), Guimiliau dont le calvaire est très riche en personnages, Lampaul-Guimiliau dont l'église est richement décorée, La Martyre qui possède le plus ancien enclos du Léon etc. Vous aborderez aussi les monts d'Arrée.

Le circuit des abers vous mènera des falaises de la Pointe St-Mathieu où le phare côtoie les ruines d'une abbaye, au Conquet (BPF) et vous passerez non loin de la pointe de Corsen qui est le point le plus à l'ouest de la France continentale; l'Aber Ildut vous permettra de découvrir une activité particulière à cette région qui est le ramassage du goémon, il est utilisé dans l'industrie pharmaceutique, agro-alimentaire et cosmétique. Vous admirerez la côte sauvage en empruntant la route touristique qui mène à Portsall ; après les dunes de Tréompan et de Corn Ar Gazel, vous atteindrez l'Aber Benoît, la vallée des moulins (à marée), l'anse de Prat-ar-Coum réputée pour ses huîtres ; enfin l'Aber Wrac'h est le plus grand des 3 abers et le plus impressionnant en raison de nombreux récifs ; le phare de l'île Vierge, le plus haut de France, fixe la limite, selon l'organisation hydrographique internationale, de la Manche et de la mer Celtique appelée communément mer d'Iroise .

REGLEMENT

Cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes, licenciés ou non, français ou étrangers. Les mineurs devront être obligatoirement accompagnés d'un parent, d'un représentant légal ou d'un éducateur qualifié. Chaque participant est en excursion personnelle, il devra posséder une assurance personnelle, respecter le code de la route et les règles de sécurité.

Cette randonnée fait partie du brevet fédéral " A travers les parcs ". L'itinéraire de 280 km est formé de 2 boucles de 140 km pour une dénivelée de 3 000 m environ pouvant être réalisées à n'importe quel moment de l'année, indépendamment l'une de l'autre, dans un sens ou l'autre et sans contrainte de délai.

Une seule obligation : faire tamponner sa carte de route par l'apposition d'un cachet commercial ou le remplacer par une photo souvenir du lieu (monument remarquable ou panneau de la localité) sur laquelle figurera le vélo.

Les lieux de contrôle sont les suivants :

Les enclos : Brest, Sizun, St-Thégonnec (BPF).

Les abers : Brest, Le Conquet (BPF), l'Aber Wrac'h.

Pour des raisons de facilité et de sécurité le contrôle de Brest peut être effectué dans une des communes appartenant à la communauté urbaine de Brest à savoir : Le Relecq-Kerhuon, Guipavas, Gouesnou, Guilers, Bohars, Plouzané et Plougastel-Daoulas.

Inscription : le droit d'engagement est fixé à 4 € pour les adhérents FFCT et 6 € pour les autres. A réception du bulletin d'inscription le participant recevra en retour les 2 circuits et la carte de route.

Couple FFCT : 6 € ou sinon 10 €

Homologation : la carte de route complétée des tampons ou photos devra être expédiée au responsable pour homologation. La carte homologuée sera retournée à l'intéressé avec une petite médaille souvenir gratuite.



Groupe Cyclotouriste Brestois

Randonnée permanente des enclos paroissiaux et des abers

Label fédéral n° 190/04

Comptant pour le brevet national
" A travers les parcs "



Renseignements, inscriptions, homologations

Mme Marie Jam
29 rue des Lilas
29200 BREST
02 98 47 97 61
mj-jam@club-internet.fr

THEME

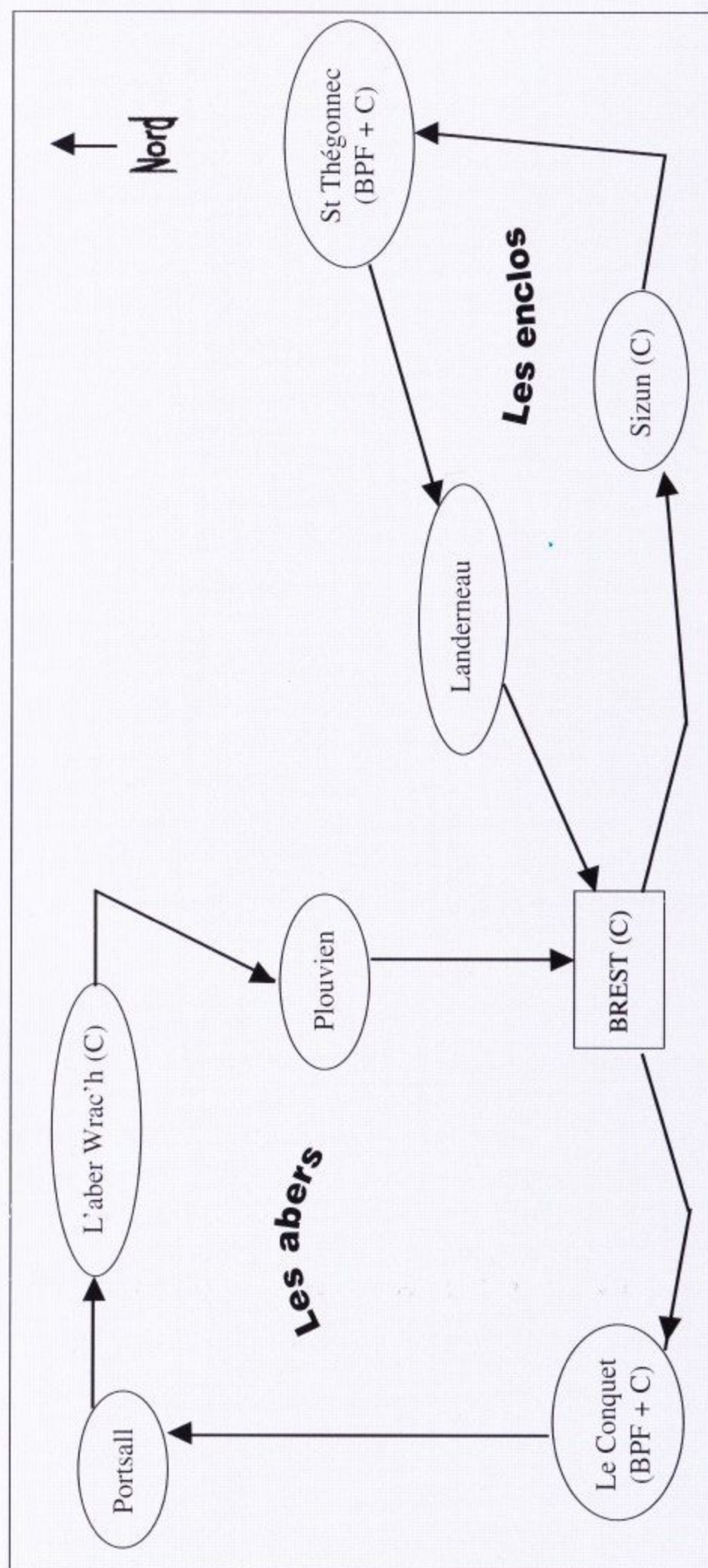
Le Finistère, ce bout du monde, " fin de la terre ", offre un site exceptionnel de par ses paysages prodigieux, marqués par le mariage de la terre et de la mer. La diversité et la beauté de ces sites ne peuvent qu'inciter le cyclotouriste à en parcourir les routes. Les circuits des enclos paroissiaux et des abers sont une invitation à la découverte de cette région.

Le circuit des enclos paroissiaux vous conduira à travers le parc naturel régional d'Armorique et des Monts d'Arrée à la découverte :

- de l'argoaat, très attrayant avec ses hameaux perdus et coupés du monde, ses landes semées d'ajoncs et ses crêtes rocheuses, qui offrent à la vue d'immenses panoramas ;
- de l'art breton, patrimoine exceptionnel témoin de la richesse et de la passion de tout un peuple de civilisation celtique. La multitude d'églises, de chapelles aux fins clochers, de calvaires, de croix, de fontaines christianisées, une collection unique d'enclos paroissiaux, de mystérieux mégalithes attestent de la ferveur bretonne et rendent certains lieux mythiques.

Le circuit des abers vous permettra de faire connaissance avec la côte nord-ouest du Finistère. La côte d'Iroise puis côte des légendes est entaillée par des estuaires appelés " abers " dont le spectacle, à marée haute, est remarquable. La mer envahit ces estuaires et pénètre très profondément dans les terres pour offrir un havre aux bateaux et aux nombreux oiseaux de mer. Toute cette côte, basse et rocheuse, semée d'îlots, particulièrement riche en goémon offre de superbes panoramas.

CROQUIS DU PARCOURS



BULLETIN D'ENGAGEMENT

Nom :

Prénom :

Date de naissance

Sexe :

Adresse :

Nationalité :

Tél :

@ :

Si FFCT :

Ligue :

N° licence :

Nom de club :

N° du club :

Les mineurs doivent être obligatoirement accompagnés d'un parent, d'un représentant légal ou d'un éducateur qualifié.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter dans son intégralité.

Date :

Signature :

Pour un groupe inscrire les personnes sur papier libre.

A retourner accompagné d'un chèque établi à l'ordre du Groupe Cyclo Brestois (4 € par personne adhérente à la FFCT ou sinon 6 €). En retour, le participant recevra les 2 circuits et la carte de route.

Couple FFCT : 6 € ou sinon 10 €

Renseignements, inscriptions, homologations :

Mme Marie Jam

29 rue des Lilas

29200 Brest

Tél : 02 98 47 97 61

@ : mj-jam@club-internet.fr